

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022



Additionner les **forces**
Multiplier les **réussites**



MISE EN CONTEXTE

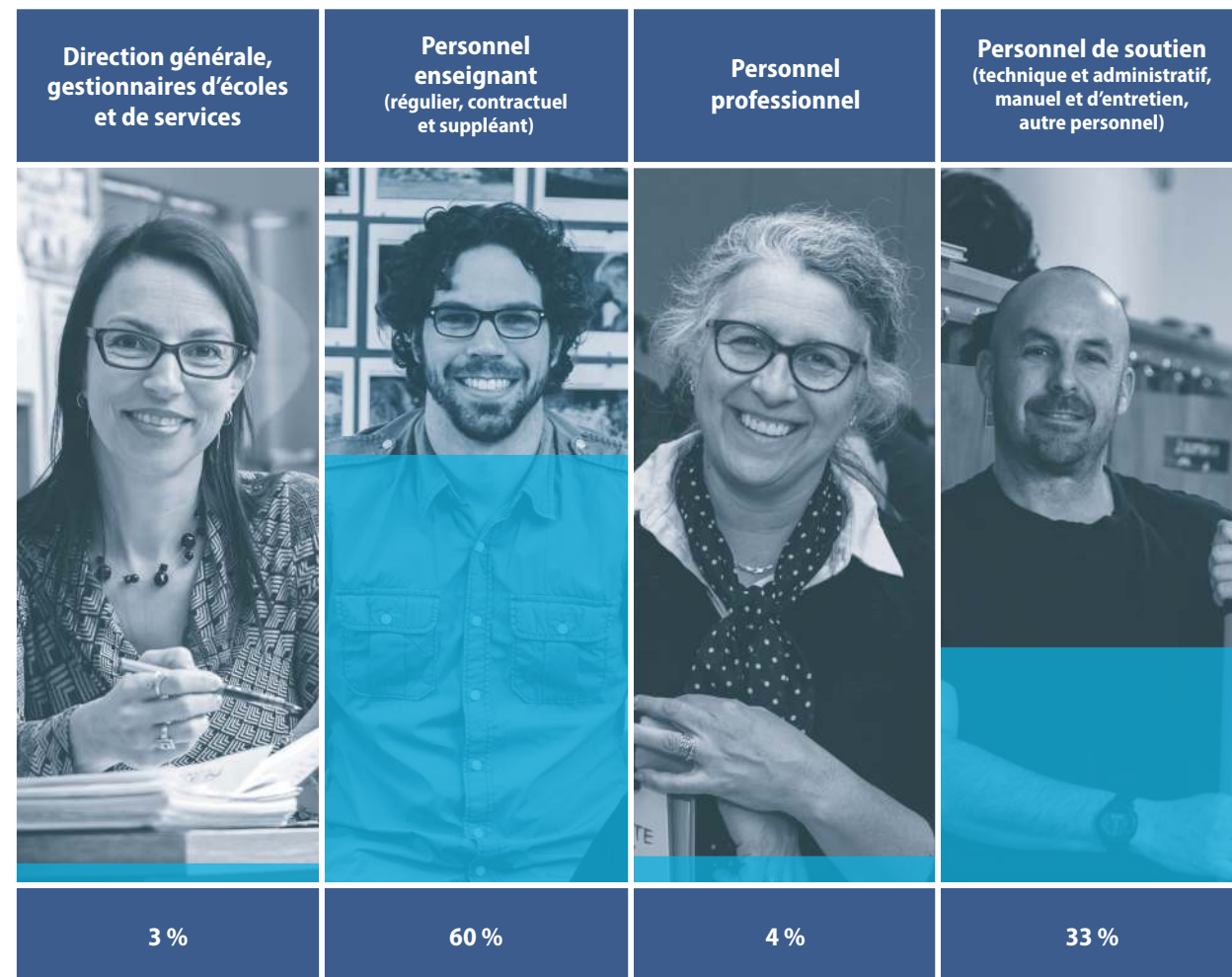
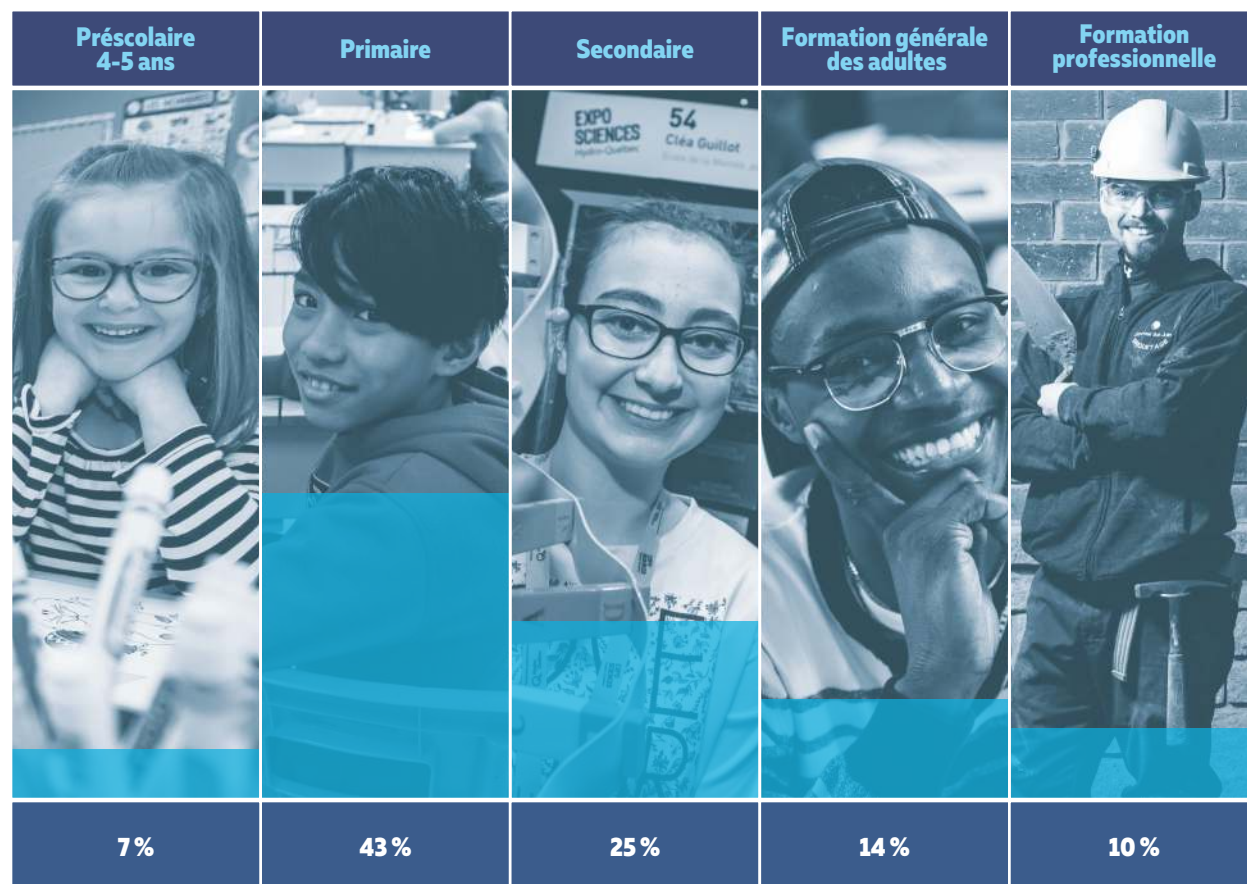
La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) offre des services éducatifs dans 47 établissements situés à Sherbrooke, Waterville, Saint-Denis-de-Brompton, Cookshire-Eaton, Stoke et Ascot Corner.

Elle compte plus de 24 000 élèves répartis dans :

- 38 écoles primaires;
- 4 écoles secondaires;
- 1 école pour raccrocheurs;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 centre d'éducation des adultes;
- 2 écoles spécialisées.

De tous ces élèves, 24 % sont issus de l'immigration (\pm 80 nationalités) et 5,2 % sont des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Le taux de diplomation et de qualification est de 65,5 %, à l'intérieur d'une période de cinq ans, et de 75,5 % à l'intérieur d'une période de sept ans.

Les établissements de la CSRS se situent sur une échelle de 1 à 10, selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE). Neuf écoles primaires et une école secondaire se retrouvent plus particulièrement en milieu défavorisé, soit aux échelons 9 et 10. Plus de 30 % des élèves sherbrookoïses sont scolarisés dans les écoles secondaires privées de la région.



Troisième plus grand employeur de la région sherbrookoïse, la CSRS compte sur près de 3 500 employés, dont une centaine de gestionnaires. Alors que la grande majorité des employés sont en service direct aux élèves, les gestionnaires voient à maximiser les ressources disponibles, afin d'offrir des services éducatifs de qualité, dans le cadre budgétaire qui leur est donné, **conformément** à la Loi et aux décisions prises par le Conseil des commissaires. L'expertise et l'engagement de tous les membres de l'organisation permettent à la CSRS de réaliser sa mission au quotidien.

Les services

La CSRS offre dans ses établissements les niveaux d'enseignement suivants : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation sur mesure en entreprise et formation générale aux adultes.

La CSRS organise aussi des services dans trois écoles spécialisées : une pour les élèves raccrocheurs, une pour des élèves nécessitant un accompagnement intensif et une possédant un mandat régional pour des élèves avec une déficience intellectuelle de moyenne à sévère, avec ou sans trouble envahissant du développement.

En plus des services réguliers offerts par une commission scolaire, la CSRS se distingue en offrant de nombreux cours et programmes particuliers :

Au primaire : elle offre des formations enrichies notamment en musique et en anglais; des écoles s'identifient comme « Santé globale » ou « Établissements vert Brundtland »; un établissement met de l'avant la pédagogie Waldorf.

Au secondaire : elle offre des formations en musique, en communication, en arts de la scène, en arts et culture, en cheerleading, en langues, en sciences et technologie. Certaines écoles s'identifient également comme « Santé globale », « Sports-études » et « Éducation internationale ».

En formation professionnelle : elle offre des programmes dans les secteurs suivants : administration; commerce et informatique; alimentation et tourisme; bâtiment et travaux publics; bois et matériaux connexes; communication et documentation; électrotechnique; entretien d'équipement motorisé; fabrication mécanique; métallurgie, mines et travaux de chantier; santé; soins esthétiques et transport.

En formation générale aux adultes : elle offre les services d'enseignement suivants : le soutien pédagogique, l'alphabétisation, le présecondaire et le secondaire, l'intégration sociale et socioprofessionnelle, la francisation, la formation à distance et l'éducation populaire.

La formation professionnelle et la formation aux adultes comprennent aussi un service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement ainsi que la formation à distance, l'éducation populaire et un service de formations sur mesure aux entreprises (Accès compétences CSRS).

Aux élèves ayant plus de difficultés, la CSRS met en place plusieurs mesures d'aide dispensées par des équipes d'enseignants et de professionnels, composées notamment de préposés aux élèves handicapés, d'interprètes, de techniciens en éducation spécialisée, d'orthopédagogues, de techniciens en travail social, d'orthophonistes, de psychoéducateurs et de psychologues. Les élèves peuvent également bénéficier de classes adaptées à leurs besoins, tant au primaire qu'au secondaire.

L'Estrie est parmi les régions du Québec qui accueillent le plus d'élèves en provenance d'autres pays; la CSRS est reconnue pour ses stratégies d'accueil et d'intégration. Elle assure l'apprentissage du français aux élèves jeunes et adultes, et les aide à s'intégrer à la société québécoise et à contribuer à la diversité de la région. Les différentes ententes de services, avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les centres de la petite enfance, permettent de mieux soutenir les élèves et leur famille.

La CSRS s'assure d'offrir un parc immobilier (plus de 300 000 m²) favorisant un environnement sain et sécuritaire ainsi que des équipements adéquats et propices aux apprentissages. Selon l'indice d'état des bâtiments, 92,3 % du parc immobilier de la CSRS est dans un état satisfaisant.

Personnes œuvrant à la CSRS

Un Conseil des commissaires, composé de 16 commissaires, administre la CSRS. Les membres du Conseil veillent à la qualité et à l'équité des services éducatifs offerts et s'assurent de la bonne gestion de la CSRS. Dans le cadre de leurs fonctions, les commissaires côtoient les citoyens dans diverses circonstances, afin d'être en mesure de connaître leurs attentes et de les communiquer au Conseil des commissaires.

Partenariats

Reconnue pour son dynamisme, la CSRS a développé un réseau important de partenariats afin de soutenir la réussite des élèves.

Institutionnel

- Ville de Sherbrooke;
 - Service de police de la Ville de Sherbrooke;
 - Société de transport de Sherbrooke;
 - Sherbrooke Ville en santé;
 - Etc.
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSS);
 - Santé publique et programmes jeunesse;
 - Centre jeunesse de l'Estrie;
 - Centre de réadaptation Estrie;
 - Centre Notre-Dame de l'Enfant;
 - Etc.

Éducation

- Commissions scolaires de la région et FCSQ;
- Université de Sherbrooke :
 - Chaire de recherche sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves;
 - Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant;
 - Etc.
- Cégep de Sherbrooke;
- Université Bishop's;
- CTREQ;
- Fondation André et Lucie Chagnon (Projet CAR);
- Etc.

Communautaire, philanthropique et autres

- Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC);
- Tables de concertation (TÉCIE, TECFE, Ascot en santé, etc.);
- Fondations et OBNL (Fondation pour les élèves de la CSRS, Centraide, Fondation Santé globale, Fondation Rock-Guertin, etc.);
- Carrefour jeunesse-emploi;
- Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé;
- Service d'aide aux Néo-Canadiens;
- Accès 5, Maison Jeunes-Est, Maison de la famille;
- Technoscience Estrie;
- Tremplin 16-30;
- Etc.

Culturel

- Comité de la culture de Sherbrooke;
- Événements culturels (Off Festival, Festival-concours de musique de Sherbrooke, Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles, etc.);
- Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE);
- Etc.

Sportif

- Excellence sportive Sherbrooke;
- Fédérations sportives sherbrookoises et estriennes;
- Mérite sportif de l'Estrie;
- Fondation Santé globale.

Processus d'élaboration du PEVR

Dans le cadre de la réalisation de son premier Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), la CSRS s'est dotée d'un **processus d'élaboration** (annexe 1) pour rendre sa démarche transparente dans un esprit de collaboration. La première phase de ce processus a consisté à effectuer une analyse des résultats actuels de l'organisation et à dresser, avec les directions d'établissements, le portrait des actions en cours. Cette étape a permis d'établir un diagnostic organisationnel qui a par la suite été validé, au printemps 2017, par un **premier sondage** envoyé au personnel ainsi qu'aux conseils d'établissement, au Comité de parents et au Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Avec les réponses obtenues auprès de 950 répondants, la CSRS a pu valider sa vision, ainsi que ses zones de vulnérabilité et d'intervention. Cela a également permis à l'organisation d'identifier les objectifs et les cibles à atteindre, et de soumettre ceux-ci en consultation auprès des instances prévues par la Loi par le biais d'un **second sondage**. Grâce à celui-ci, la CSRS a recueilli les commentaires de près de 700 répondants de son réseau afin de préciser ses choix et de guider ses actions à venir. Les fruits de cette large consultation ont été analysés au Conseil des commissaires et ont nourri la réflexion entourant l'élaboration de la version finale du PEVR, adoptée le 19 décembre 2017.

Rappelons que le PEVR de la CSRS vise à atteindre les objectifs à l'intérieur d'un horizon de quatre ans en tenant compte des enjeux de l'organisation et en s'appuyant sur ses valeurs, le tout en concordance avec la planification stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). L'amélioration continue, la collaboration, les pratiques probantes et le suivi par l'utilisation d'indicateurs constituent les quatre piliers sur lesquels se basent la mobilisation de tous les acteurs visant la réussite des élèves de la CSRS.

Fondements

Ce Plan d'engagement vers la réussite est encadré par la Politique de la réussite éducative, le Plan stratégique 2017-2022 et par la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir du MEES. Les objectifs et les cibles sont établis à partir de l'analyse comparative des résultats obtenus par les élèves de la CSRS et des cibles fixées par le MEES dans sa politique.

Le choix des objectifs s'appuie sur les résultats de recherche qui démontrent :

- que le temps de présence en classe, les pratiques pédagogiques probantes, la qualité des relations avec les enseignants et les camarades de classe, le sentiment d'appartenance au groupe et l'environnement stimulant ont un impact sur la persévérance de l'élève (St-Pierre, Fortin, Collette, Lessard).
- qu'un bon nombre d'élèves du primaire obtenant des résultats en français et en mathématiques inférieurs à 66 % présentent des difficultés à la fin du deuxième cycle du secondaire ou sont en échec dans plus d'une discipline. De ceux-ci, plus ou moins 30 % abandonnent au secondaire. (COLLERETTE, PELLETIER. 2014 et 2016).

Considérant que la réussite en français et en mathématiques est un facteur prédictif de la diplomation, ces disciplines sont ciblées prioritairement dans le PEVR. Toutefois, l'ensemble des disciplines demeurent importantes pour assurer que l'élève reçoive une formation globale de qualité répondant aux attentes du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

Les cibles du PEVR sont établies à l'intérieur d'un horizon **de quatre** années. Les indicateurs sont les résultats attendus à la quatrième année de ce plan d'engagement. Dans une approche dynamique de suivi des actions, ces indicateurs peuvent évoluer en fonction des résultats obtenus ou des ajustements proposés.

Une approche par cible pour la CSRS permet de guider l'action en accordant une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite. Or, elle n'exclut pas l'importance que l'on doit accorder à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.

En ce sens, les intentions liées aux objectifs du PEVR s'appuient sur le facteur de protection suivant : croire que tous les élèves peuvent réussir. Il est donc primordial pour la CSRS que tout le personnel des établissements, les parents et les partenaires appuient les élèves afin de les amener à se dépasser dans leur réussite.

En cohérence avec la vision et l'orientation du PEVR ainsi qu'avec le principe de subsidiarité, tel qu'il est défini dans la mission des commissions scolaires, la CSRS confie aux établissements et au personnel le choix des moyens à mettre en place pour l'atteinte des objectifs par l'entremise de leur projet éducatif. En ce sens, dans un esprit d'équité, une approche différenciée du déploiement des services sera nécessaire dans la réalisation de ce Plan d'engagement vers la réussite.

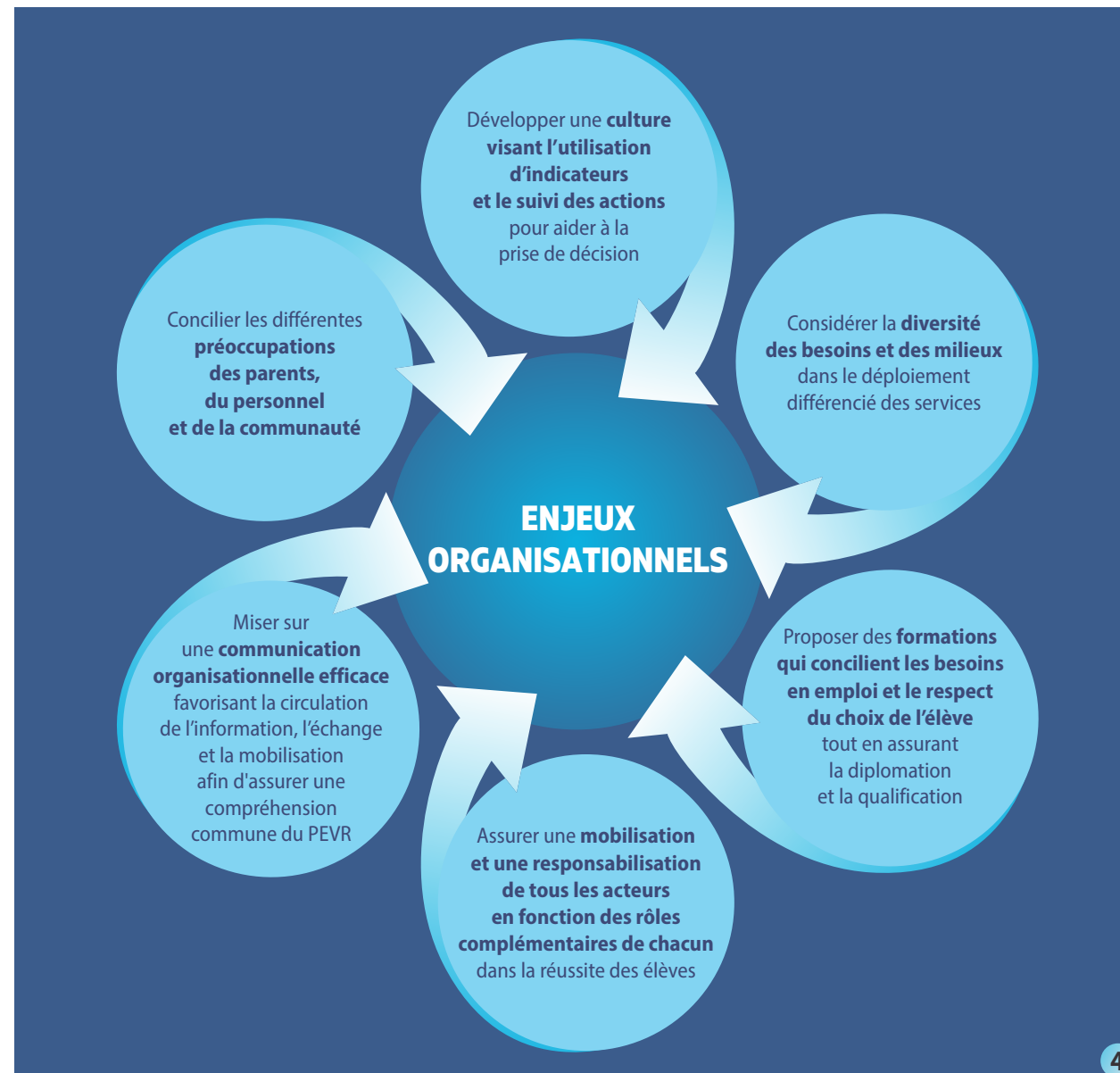
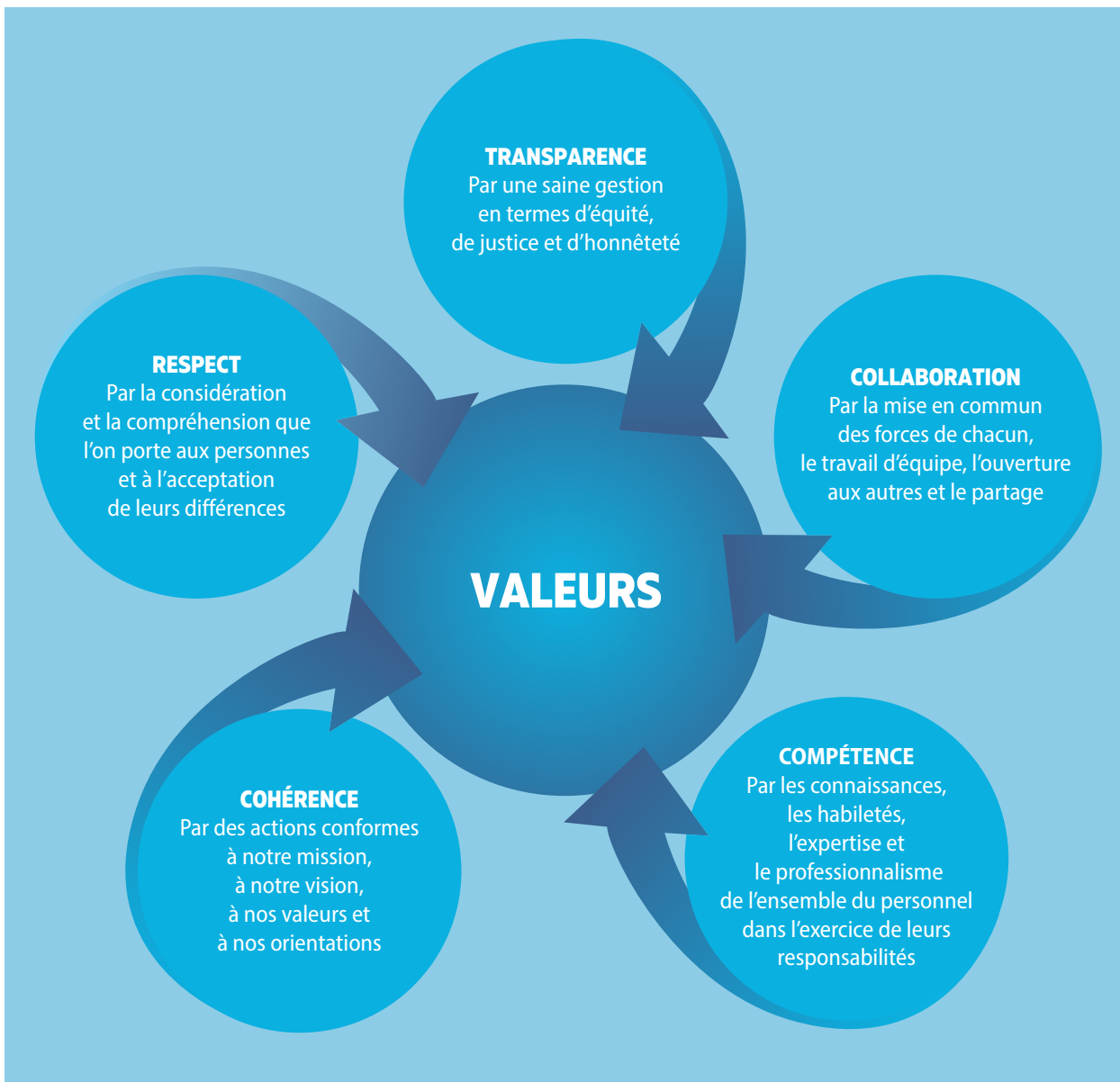


VISION

Par l'expertise et l'engagement de son personnel, la CSRS se démarquera tant par une culture collaborative et inclusive que par une culture d'amélioration continue, afin de soutenir la réussite des élèves, jeunes et adultes, et d'inspirer le dépassement.

Orientation organisationnelle

Soutenir la réussite de tous nos élèves en favorisant : le partage des bonnes pratiques, les approches collaboratives, le partenariat avec les parents, l'analyse de données comme levier à l'optimisation des pratiques et l'utilisation des principes d'amélioration continue dans le suivi de nos actions.



Enjeux liés à l'atteinte des objectifs	Orientations spécifiques de la CSRS	Objectifs MEES	Objectifs CSRS	Cibles et indicateurs au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle moyenne CSRS Année scolaire 2016-2017
Facteurs prédictifs de la réussite	Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.	OBJECTIF 2.2.1 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes	Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire.	Augmenter de 5 % le nombre d'enfants qui répondent aux attentes des deux compétences suivantes du programme de formation : Communiquer en utilisant les ressources de la langue Construire sa compréhension du monde	79 % d'élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence Communiquer en utilisant les ressources de la langue 87,2 % des élèves obtiennent la cote A ou B à la compétence Construire sa compréhension du monde
30 % des élèves qui abandonnent ont des retards scolaires Ceci est encore plus vrai lorsque l'élève est en milieu défavorisé Intervention ciblée	Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite, en s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.	OBJECTIF 1.1.2 Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leurs champs d'intérêt et de leurs capacités	Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4 ^e et de 6 ^e année. <small>*plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé.</small>	Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % Diminuer de 1,2 % le nombre d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus*	Consulter les résultats en français en 4 ^e et 6 ^e année et en mathématiques en 6 ^e année (annexe 2)
		OBJECTIF 2.2.1 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes	Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEES.	Avoir un taux de réussite supérieur à 95 % en 6 ^e année Augmenter le taux de réussite de 4 ^e année de 4 %	94,5 % 90 %
			Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français lecture aux épreuves obligatoires du MEES.	Augmenter le taux de réussite de 6 ^e année de 4 % ou dépasser 95 % Augmenter le taux de réussite de 4 ^e année de 4 %	90 % 88,5 %
		OBJECTIF 1.1.4 Encourager l'adoption de comportements orientés vers l'effort, la réussite et l'excellence	Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « résoudre » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6 ^e année du MEES.	Augmenter le taux de réussite de 2 %	88,8 %
			Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « raisonner » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6 ^e année du MEES.	Augmenter le taux de réussite de 5 %	82,3 %
Dépistage des élèves en besoin particulier	Développer des méthodes de dépistage et d'intervention préventive afin de mieux soutenir les élèves en besoins	OBJECTIF 2.1.2 Soutenir l'engagement et la réussite des personnes tout au long de leur parcours éducatif	Accroître le nombre d'élèves obtenant une diplomation ou une qualification (sur 5 et 7 ans) selon les données CSRS.	Avoir un taux de diplomation et qualification en 5 ans de 68,5 % Avoir un taux de diplomation et qualification en 7 ans de 84 %	65 % 75 %
			Accroître le nombre d'actions auprès des élèves qui combinent les facteurs de risque pouvant mener au décrochage scolaire afin d'en diminuer le nombre (climat de classe, absentéisme, sentiment d'appartenance, etc.).	Augmenter le taux de persévérance de 5 % Autre(s) indicateur(s) à venir	80,2 %

Enjeux liés à l'atteinte des objectifs	Orientations spécifiques de la CSRS	Objectifs MEES	Objectifs CSRS	Cibles et indicateurs au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle moyenne CSRS Année scolaire 2016-2017
Motivation et intérêt des élèves versus les besoins du marché du travail	Avoir des stratégies de promotion et d'orientation équilibrées au regard des différentes formations (professionnelle, technique, universitaire)	OBJECTIF 4.3.1 Axer le développement de la formation professionnelle, technique et universitaire sur l'intérêt des personnes, les priorités de développement du Québec et les besoins du marché du travail	Accroître le nombre d'inscriptions dans les parcours de formation professionnelle chez les élèves de moins de 20 ans.	Augmenter de 20 % le nombre d'inscriptions de moins de 20 ans	414 inscriptions
Formation de qualité, exigences élevées, persévérance scolaire	Proposer des approches assurant le développement de compétences globales chez nos élèves permettant une réussite dans leur programme d'étude et leur intégration au marché du travail.	OBJECTIF 2.1.2 Soutenir l'engagement et la réussite des personnes tout au long de leur parcours éducatif	Accroître le nombre d'élèves obtenant une diplomation pour chacun des programmes de formation professionnelle. Accroître le taux de rétention pour chacun des programmes de formation professionnelle, en portant une attention particulière à la qualité du français écrit.	Augmenter de 5 % le taux de diplomation Augmenter de 5 % le taux de persévérance	Consulter les taux de diplomation et les taux d'abandon des adultes en FP par unité (annexe 3)
Hausse du taux d'accueil de la clientèle migrante	S'assurer que chaque adulte atteigne les objectifs propres à son parcours.	OBJECTIF 2.2.1 Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes	Accroître le taux de persévérance pour chaque parcours de formation générale aux adultes.	Augmenter le taux de persévérance de 5 %	Consulter les taux de persévérance en FGA (annexe 4)
			Augmenter le taux de réussite pour chaque parcours de formation générale aux adultes, en portant une attention particulière aux compétences en littératie.	Augmenter le taux de réussite de 5 %	Consulter les taux de réussite en FGA (annexe 5)
La reconnaissance de nos actions par la population	Assurer que nos actions sont connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous	OBJECTIF 3.1.1 Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et proactifs dans la lutte contre la violence et la radicalisation	S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité.	Augmenter le <i>nombre d'actions</i>	Une moyenne de 16 actions annuelles par établissement
				100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école	Questionnaire de l'école
L'équilibre dans les différentes activités de saines habitudes de vie	Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements	OBJECTIF 1.1.3 Faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs par l'ensemble de la population	S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS.	Avoir au moins 18 écoles primaires qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour	13 écoles primaires

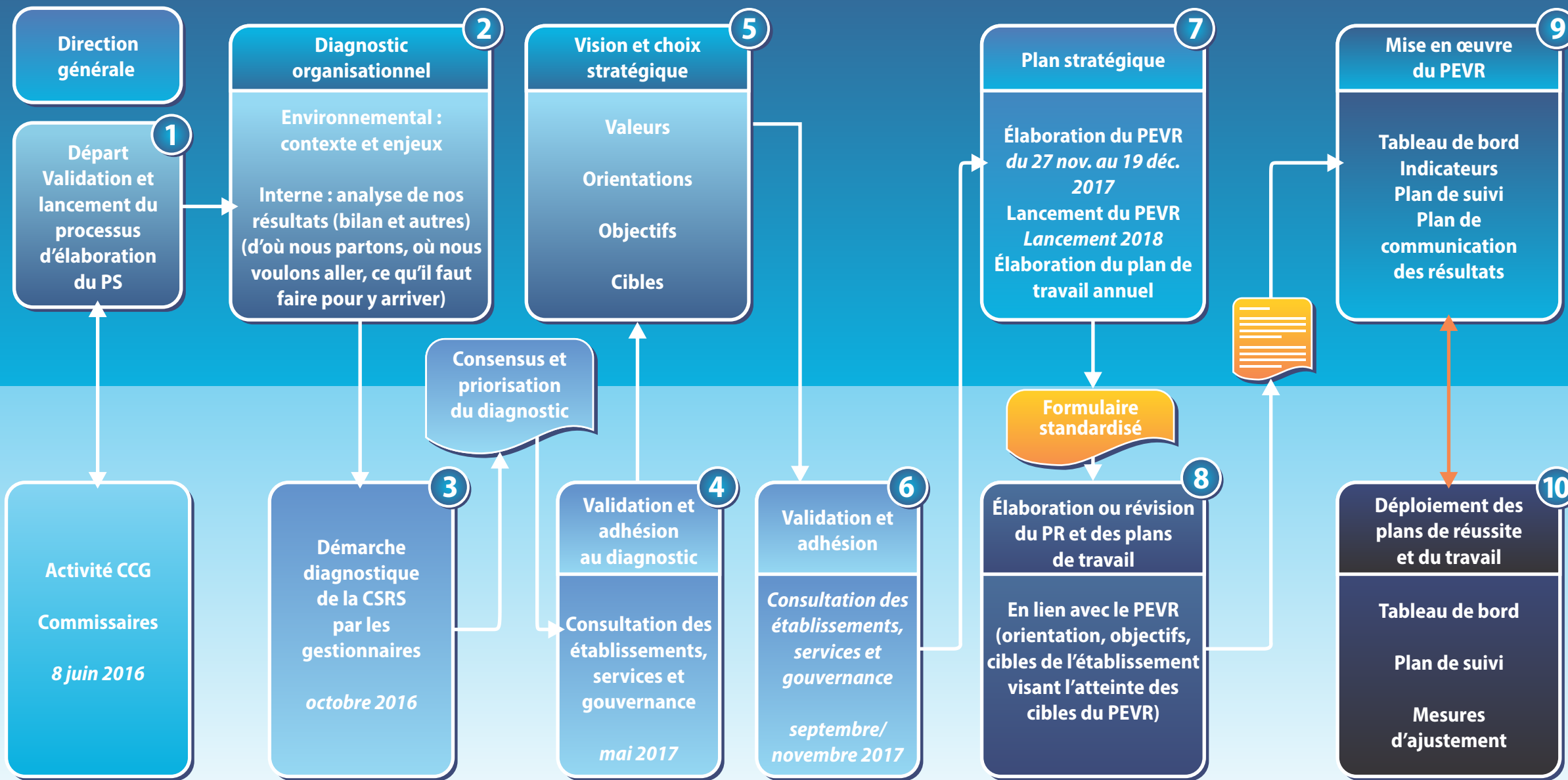
EXEMPLES D' ACTIONS DE LA CSRS EN LIEN AVEC LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU MEES

Orientations et axes d'interventions du MEES		Exemples d'actions
<p>Orientation 1 Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires</p>	<p>Axe Diversité et équité</p>	<p>Dialogue + • Autobus Macadam (secondaire) • Programme avec le Club Lion et l'association des optométristes de l'Estrie pour fournir une paire de lunettes aux élèves qui en ont besoin • Projet Free-go à l'école internationale du Phare et à l'école de la Montée • Activités parascolaires au secondaire pour les élèves du primaire • Relais O₂ Amicale de robotique pour la clientèle HDAA • Accompagnement par des professionnels « Une école Montréalaise pour tous » • Guichet interétablissements/tripartite • Co-enseignants • Maternelle 4 ans pour clientèle handicapée • Planificateur familial • Partenariat UdeS / CSRS : Programme de persévérance scolaire TRAIT D'UNION, Clinique Pierre H-Ruel • Protocole d'accueil pour la clientèle immigrante</p>
<p>Orientation 2 Offrir à toutes les personnes les meilleures conditions pour apprendre et réussir tôt et tout au long de leur vie</p>	<p>Axe La prévention et l'accompagnement</p>	<p>Cueillette d'informations dans les CPE sur les futurs élèves du préscolaire • Observation par des psychoéducateurs dans les CPE afin de favoriser une transition harmonieuse vers le réseau scolaire • Partenariat UdeS / CSRS : Programme Voir son enfant se préparer au secondaire (5^e et 6^e année) • Comité 0-5 ans Jardins fleuris • Sacs à bouger • Ascot en santé • CoP préscolaire • Partenariat Projet PRÉE</p>
<p>Orientation 3 Assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire qui favorise la communication ainsi que des relations personnelles et sociales enrichissantes</p>	<p>Axes Le bien-être et la sécurité</p>	<p>Dialogue + • Autobus Macadam • Programme Vers le pacifique • Accompagnement « Cours d'école »</p>
	<p>Les infrastructures</p>	<p>Taux de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant (PEVR) : Taux provincial actuel : 68,6 % / Taux provincial visé en 2022 : 85 % / Cible atteinte pour la CSRS : 92,3 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant</p>
<p>Orientation 4 Offrir des milieux d'apprentissage et des parcours de formation flexibles, propices au cheminement vers les études supérieures et adaptés aux exigences d'une société numérique</p>	<p>Axe Les compétences du 21^e siècle</p>	<p>Vocations et profils • Écoles entrepreneuriales • Concomitance • Expo-sciences • Diversité de projets et d'outils technologiques en soutien à la réussite (outils collaboratifs, classes TIC, création de contenus sur différents environnements technologiques, initiation à la programmation) • CoP TIC • Amicale de robotique pour la clientèle HDAA • Robotique (First robotique, Zone 01)</p>
<p>Orientation 5 Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives</p>	<p>Axes La formation du personnel enseignant, le transfert des connaissances, l'utilisation optimale du numérique</p>	<p>Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)-Projet CAR • Formation GPS (Gestion positive des situations de classe) • Chaire de recherche sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves (partenariat UdeS / CSRS) • Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant (partenariat UdeS / CSRS) • Chaire de recherche en santé mentale (partenariat UdeS / CSRS) • Bibliothèque de livres numériques dans une école secondaire de la CSRS • Formations, suivis et accompagnement • CoP préscolaire • CoP TIC • Co-enseignants</p>
<p>Orientation 6 Renforcer le rôle et la place des acteurs et des partenaires</p>	<p>Axes Les parents et la famille, la participation citoyenne et le bénévolat</p>	<p>Service Papillon Facteur (Maison de la famille) • Sondage destiné aux parents concernant la collaboration entre écoles-familles • Parents impliqués dans la modification du processus entourant la démarche du guichet d'orientation de services tripartites • Sondage aux parents concernant les PI • Concours littéraire Sors de ta bulle • Contes en pyjama • Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) • Clinique des réfugiés • Comité d'animation des trajectoires (partenariat avec la santé)</p>
<p>Orientation 7 Améliorer la performance organisationnelle</p>	<p>Axes La gestion des ressources, la confiance du public</p>	<p>Tableau de bord de gestion pour chaque établissement et services en lien avec les cibles du PEVR avec mécanisme de suivi • Développement d'un bureau d'optimisation de pratiques soutenant des chantiers d'amélioration liés au plan annuel • Camp de jour (relâche et été dans les établissements scolaires) • Sondage destiné aux parents concernant la collaboration entre écoles-familles • Démarche d'amélioration de processus visant à assurer la présence des parents aux guichets de services à l'élève HDAA • Équipe de soutien multi</p>

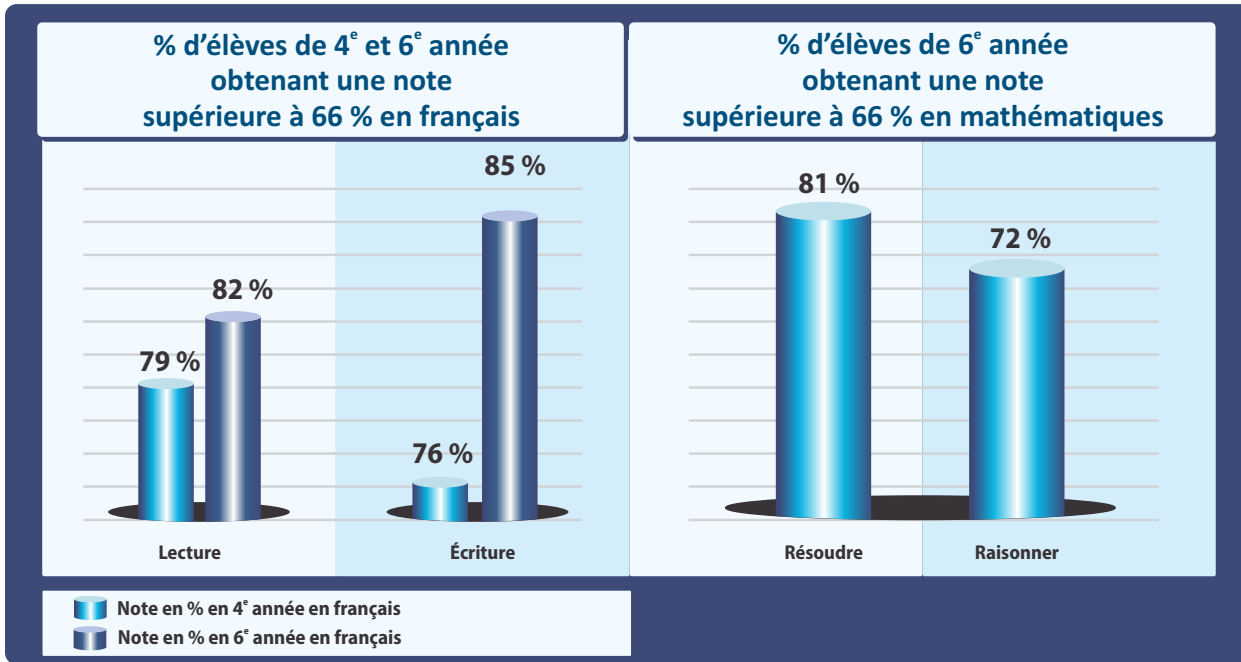
Processus d'élaboration du PEVR de la CSRS, de ses établissements et services

Phase de la planification

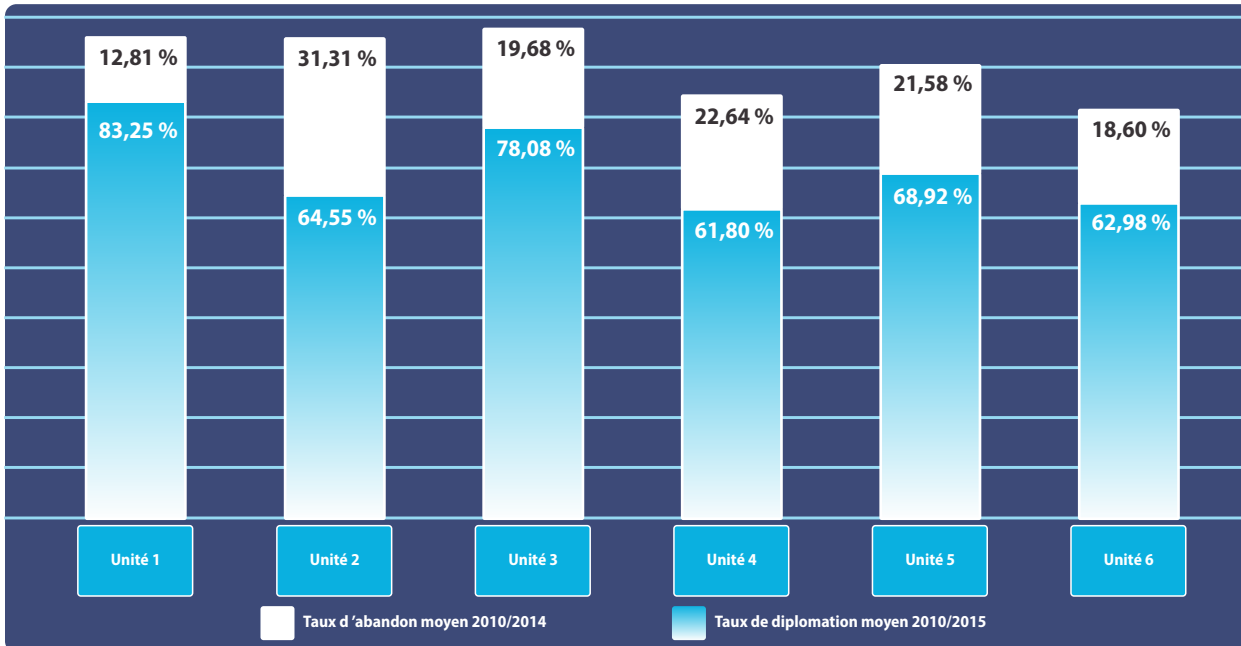
Actions de planification



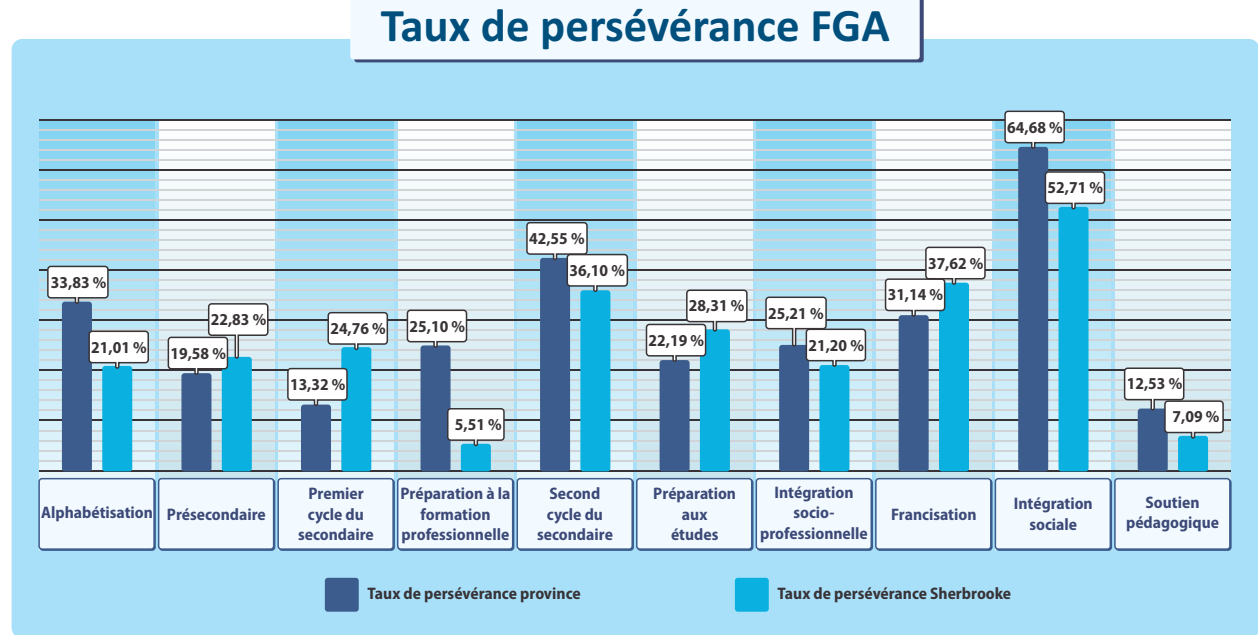
ANNEXE 2 : RÉSULTATS EN FRANÇAIS EN 4^e ET 6^e ANNÉE ET EN MATHÉMATIQUES EN 6^e ANNÉE



ANNEXE 3 : TAUX DE DIPLOMATION ET TAUX D'ABANDON DES ADULTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE PAR UNITÉ



ANNEXE 4 : TAUX DE PERSÉVÉRANCE EN FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES



ANNEXE 5 : TAUX DE RÉUSSITE EN FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

